

Cabinet Aslam Karam Elhaj Salah  
Expert-comptable membre de l'ordre  
des experts-comptables de Tunisie

Audit  
Assistance  
Consulting

**SOCIETE MAXULA GESTION SA**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS  
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025**

**MARS 2026**

---

**I. RAPPORT GÉNÉRAL**

---

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE  
LA SOCIETE MAXULA GESTION SA  
LES BERGES DU LAC1 -TUNIS

## RAPPORT GÉNÉRAL

### *I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers*

#### *1. Opinion*

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné le bilan de la société « **Maxula Gestion SA** » arrêté au 31 décembre 2025, totalisant la somme de 4.884.534 DT, l'état de résultat de l'exercice clos à la même date, dégageant un bénéfice de 198.606 DT, et l'état de flux de trésorerie, faisant apparaître une variation de trésorerie négative de 57.403 DT ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « **Maxula Gestion** » au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

#### *2. Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **3. Rapport de Gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **4. Responsabilité de la Direction et du Conseil dans la préparation et la présentation des états financiers**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration et à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration et la direction ont l'intention de proposer de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **5. Responsabilité du Commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé, aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

- 1) En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.
- 2) Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le **30 MARS 2026**

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Mr. Aslam Karam ELHAJ SALAH**



---

**III. ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31/12/2025**

---

Société "Maxula Gestion"  
 BILAN AU 31-12-2025  
 (Exprimé en Dinars)

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Actifs non courants</b>			
<b>Actifs Immobilisés</b>			
Immobilisations Incorporelles		1 392	1 392
Moins : Amortissements II		(1 392)	(1 392)
		-	-
Immobilisations Corporelles		242 914	147 131
Moins : Amortissements IC		(143 368)	(134 364)
	<b>1</b>	<b>99 546</b>	<b>12 767</b>
Immobilisations Financières		3 456 969	3 473 844
Moins : Provisions IF		(3 415)	(3 415)
	<b>2</b>	<b>3 453 554</b>	<b>3 470 429</b>
<b>Total des actifs Immobilisés</b>		<b>3 553 100</b>	<b>3 483 195</b>
Autres Actifs non courants		-	-
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>3 553 100</b>	<b>3 483 195</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks		-	-
Clients et comptes rattachés		321 969	260 250
Moins : Provisions pour dépréciation Clients		(42 614)	(12 000)
	<b>3</b>	<b>279 354</b>	<b>248 250</b>
Autres actifs courants		978 883	957 729
Moins : Provisions AAC		-	-
	<b>4</b>	<b>978 883</b>	<b>957 729</b>
Autres actifs Financiers		-	-
Moins : Provisions AAA		-	-
		-	-
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>5</b>	73 197	3 913
<b>Total des actifs courants</b>		<b>1 331 435</b>	<b>1 209 892</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>4 884 534</b>	<b>4 693 087</b>

\*les notes jointes font partie intégrante des états financiers

Société "Maxula Gestion"  
 BILAN AU 31-12-2025  
 (Exprimé en Dinars)

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital Social		500 000	500 000
Réserves		-	-
Autres capitaux propres		-	-
Résultats reportés		826 944	884 237
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>1 326 944</b>	<b>1 384 237</b>
Résultat de l'exercice		198 606	42 707
<b>Total des capitaux propres après affectation</b>	<b>6</b>	<b>1 525 549</b>	<b>1 426 944</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts et autres dettes assimilées		1 624 169	2 317 445
Compte Courant Actionnaires		-	-
Provision pour risques et charges		-	-
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>1 624 169</b>	<b>2 317 445</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>7</b>	561 363	216 271
Autres passifs courants	<b>8</b>	353 490	254 382
Concours bancaires	<b>9</b>	819 963	478 045
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>1 734 816</b>	<b>948 698</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>3 358 985</b>	<b>3 266 143</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>4 884 534</b>	<b>4 693 087</b>

\*les notes jointes font partie intégrante des états financiers

Société "Maxula Gestion"  
Etat de Résultat Au 31-12-2025  
(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>			
Revenus		1 709 932	1 380 731
Autres produits d'exploitations		-	4 446
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>1 709 932</b>	<b>1 385 177</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>			
Variation de stock		-	-
Achats d'approvisionnements consommés		(21 812)	(28 422)
Charges de personnel		(555 765)	(436 478)
Dotation aux amortissements et aux provisions		(39 618)	(9 935)
Autres charges d'exploitation		(488 033)	(326 029)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-1 105 229</b>	<b>-800 864</b>
		<b>604 703</b>	<b>584 312</b>
<b><u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u></b>			
Charges financières nettes		(280 695)	(527 729)
Produits des placements		9 486	-
Autres gains ordinaires		6 092	101
Autres pertes ordinaires		(81 440)	(2 730)
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>258 146</b>	<b>53 954</b>
Impôt sur les sociétés		(59 540)	(11 247)
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>198 606</b>	<b>42 707</b>
Eléments extraordinaires			
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>198 606</b>	<b>42 707</b>

\*les notes jointes font partie intégrante des états financiers

**Société "Maxula Gestion"**  
**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
*(Exprimé en Dinar Tunisien)*

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Flux de Trésorerie liés à l'exploitation</b>		
<b>Résultat Net</b>	<b>198 606</b>	<b>42 707</b>
<b>Ajustement pour :</b>		
* Amortissements et Provisions	39 618	9 935
* Variation des :		
- Stocks		-
- Créances	(61 719)	73 746
- Autres Actifs	(21 154)	(216 398)
- Fournisseurs et Comptes Rattachés	345 091	105 678
- Autres Passifs	99 108	63 498
* Plus ou moins values de cession		
* Transfert de charges		
* Modification comptables affectant les résultats reportés		
<b>Flux de Trésorerie provenant de ( affectés à ) l'exploitation</b>	<b>599 551</b>	<b>79 167</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
* Décaissement provenant de l'acquisition d'immos corporelles & Incorporelles	(95 783)	(7 258)
* Encaissement provenant de la cession d'immobilisations		
* Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(15 000)	(31 875)
* Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	31875	-
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>- 78 908</b>	<b>- 39 133</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
* Encaissement suite à la libération du Capital	-	-
* Dividendes et autres distributions	(100 000)	-
* Encaissement provenant des emprunts	-	-
* Remboursements d'emprunts	(478 045)	(133 766)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>(578 045)</b>	<b>(133 766)</b>
<b>Variation de Trésorerie</b>	<b>(57 403)</b>	<b>(93 732)</b>
* Trésorerie au début de l'exercice	<b>3 913</b>	<b>97 645</b>
* Trésorerie à la fin de l'exercice	<b>(53 490)</b>	<b>3 913</b>

\*les notes jointes font partie intégrante des états financiers

## I- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société **MAXULA GESTION SA** est une société anonyme créée en 2011. Son capital social est de 500.000 DT, divisé en 5.000 actions (de 100 DT chacune).

Elle a pour objet social, la gestion des Fonds Commun à Risque, prévue par le code des organismes de placement collectifs, agréée par le Conseil du Marché Financier « CMF » sous le numéro 32-2011.

Le siège social de la société est sis à Rue du Lac Lemman, Centre Nawrez, 1053 les berges du lac, Tunis, Tunisie.

## II- SYSTEMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

### 2-1- Présentation des états financiers :

La présentation des états financiers de la société MAXULA GESTION a été faite dans le respect des dispositions de la norme générale (NC 01) du système comptable des entreprises en Tunisie de 1997.

### 2-2- Unité monétaire :

La comptabilité de la société MAXULA GESTION ainsi que ses états financiers sont exprimés en dinar tunisien (DT).

## III- NOTE RELATIVE AUX BASES DE MESURE ET AUX PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs appliqués pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2025, se résument comme suit :

### 3-1- Comptabilisation des immobilisations corporelles :

Dans le respect de la convention du coût historique, les immobilisations corporelles sont évaluées et enregistrées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables ainsi que les frais se rapportant directement à leur coût d'acquisition et leur mise en état d'utilisation. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

▪ Matériel de transport	20%
▪ Installations générales et aménagements divers	20%
▪ Matériel et mobilier de bureau	20%
▪ Matériel informatique	33,33%

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 500 DT, sont totalement amorties au cours de l'exercice de leur acquisition.

### 3-2- Continuité d'exploitation

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

### **3-3- Titres de participation**

Les titres de participation sont comptabilisés initialement au coût, frais d'acquisition exclus. À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs critères tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entité émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la société). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat.

Les dividendes relatifs aux titres de participation sont comptabilisés en produits de l'exercice sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

### **3-4- Revenus**

Les revenus découlant des prestations de services sont pris en compte au fur et à mesure que les services sont rendus. Ils sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir et comptabilisés pour leur montant net des réductions commerciales consenties par la Société.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la Société à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues, lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur, une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est décomptabilisée en contrepartie de la reprise de la provision pour dépréciation correspondante.

**IV- LES INFORMATIONS AFFERENTES A DES ELEMENTS FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS :**

**NOTE 1- IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles nettes totalisent **99.546** DT au 31/12/2025 contre **12.767** DT au 31/12/2024, enregistrant ainsi une augmentation de **86.779** DT.

Par ailleurs, les mouvements intervenus sur les comptes d'immobilisations en valeurs brutes et en amortissements, sont récapitulés dans le tableau ci-après :

**MAXULA GESTION**  
Immobilisations & Amortissements  
au 31/12/2025

Rubriques	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS			VALEURS NETTES
	01/01/2025	Acquisitions	Cessions	31/12/2025	01/01/2025	Dotation	Rég/Rep.	
Logiciels	1 392	-	-	1 392	1 392	-	-	1 392
Matériel informatique	67 552	5 783	-	73 335	54 785	6 190	-	60 975
Mobilier de Bureau	17 442	-	-	17 442	17 442	-	-	17 442
Agencement, aménagements mat. outil	5 857	-	-	5 857	5 857	-	-	5 857
Matériel de transport	56 280	90 000	-	146 280	56 280	2 814	-	59 094
<b>Total</b>	<b>148 523</b>	<b>95 783</b>	<b>-</b>	<b>244 306</b>	<b>135 756</b>	<b>9 004</b>	<b>-</b>	<b>144 760</b>
								<b>99 546</b>

**NOTE 2 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les immobilisations financières nettes totalisent **3.453.554** DT à la clôture de l'exercice 2025 contre **3.470.429** DT au 31/12/2024, cette rubrique est détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
FCPR MAXULA CROISSANCE	19 192	19 192
FCPR MAXULA JASMIN	21 891	21 891
FCPR MAX_ESPOIR	8 585	8 585
START UP MAXULA SEED FUND	80 000	80 000
FCPR MAXULA JASMIN PMN	12 300	12 300
MAXULA CAPITAL	3 299 000	3 299 000
EMPRUNT NATIONAL 2024	1 000	1 000
Office Plast	-	31 875
FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	15 000	-
<b>Total Brut</b>	<b>3 456 969</b>	<b>3 473 844</b>
Provisions	(3 415)	(3 415)
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>3 453 554</b>	<b>3 470 429</b>

**NOTE 3 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

Les créances clients nettes totalisent **279.354** DT au 31/12/2025 par rapport à un solde de **248.250** DT à l'issue de l'exercice précédent, détaillées comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Clients ordinaires	279 354	248 250
Clients douteux	42 614	12 000
<b>Sous Total</b>	<b>321 969</b>	<b>260 250</b>
Provision pour dépréciation des clients	- 42 614	- 12 000
<b>Total General</b>	<b>279 354</b>	<b>248 250</b>

**NOTE 4 - AUTRES ACTIFS COURANTS**

Les autres actifs courants s'élèvent à **978.883** DT au 31/12/2025 contre **957.729** DT au 31/12/2024, Le détail de cette rubrique se présente ainsi :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Crédit d'impôt	974 260	746 495
Débiteurs Divers	2 421	8 069
Produits à recevoir	-	203 165
Personnel - Avances et Acomptes	600	-
TVA Déductible	1 602	-
<b>Total</b>	<b>978 883</b>	<b>957 729</b>

**NOTE 5 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

Les liquidités et équivalent de liquidités totalisent **73.197** DT au 31/12/2025 contre **3.913** DT au 31/12/2024, réalisant ainsi une variation positive de trésorerie de **69.284** DT, détaillée par nature au niveau de l'état de flux de trésorerie.

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Banques	73 197	3 725
Caisse	-	188
<b>Total</b>	<b>73 197</b>	<b>3 913</b>

**NOTE 6- CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres avant affectation du résultat de la société totalisent **1.525.549 DT** au 31/12/2025 contre **1.426.944 DT** à l'issue de l'exercice 2024, enregistrant ainsi une hausse de **98.606DT**.

Ainsi, le détail des capitaux propres se présente comme suit au 31/12/2025 :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
§ Capital social	500 000	500 000	-
§ Réserves légales	-	-	-
§ Résultats reportés	826 944	884 237	- 57 294
<b>CAP PROPRES AV RESULTAT EX</b>	<b>1 326 944</b>	<b>1 384 237</b>	<b>-57 294</b>
§ Résultat de l'exercice	198 606	42 707	155 899
<b>CAP PROPRES AV AFFECT DU RESULTAT</b>	<b>1 525 549</b>	<b>1 426 944</b>	<b>98 606</b>

**NOTE 7 – EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES**

Il s'agit d'un crédit participatif à moyen terme octroyé auprès de WIFAK Bank pour un montant de **3.000.000 DT** au taux fixe de 10.27% pour une durée de 66 mois.

Le solde restant au 31 décembre 2025 après reclassement des échéances à moins d'un an s'élève à **1.624.169DT**.

**NOTE 8 – FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent **561.363DT** au 31/12/2025 contre **216.271 DT** au 31/12/2024.

**NOTE 9 – AUTRES PASSIFS COURANTS**

Les autres passifs courants totalisent **353.490 DT** au 31/12/2025 contre **254.382 DT** au 31/12/2024. Le détail de ce poste se présente comme suit à l'issue de l'exercice 2025 :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Personnel - Rémunération dues	497	-
État, impôts et taxes	129 668	92 535
SOTUGAR	132 367	132 367
Créditeurs divers	660	11 900
Associés - Dividendes à payer	54 444	-
Charges à payer	10 000	-
C.N.S. S	25 854	17 579
<b>Total</b>	<b>353 490</b>	<b>254 382</b>

**NOTE 10 – CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Le solde de cette rubrique totalise **819.963 DT** au 31/12/2025 contre **478.045 DT** au 31/12/2024. Le détail de ce poste se présente comme suit à l'issue de l'exercice 2025 :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Échéances à moins d'un an	693 276	478 045
Banques créditrices	126 687	-
<b>Total</b>	<b>819 963</b>	<b>478 045</b>

**NOTE 11 – RESULTAT D'EXPLOITATION**

L'exercice 2024 s'est soldé par un résultat bénéficiaire net d'impôts de **198.606 DT** contre un résultat bénéficiaire de **42.707 DT** à l'encontre de l'exercice précédent.

**NOTE 11.1 REVENUS**

Le Chiffre d'affaires réalisé par de la société en 2025 est égal à **1.709.932 DT** comparé à celui de 2024, soit **1.385.177 DT**, accuse une variation positive de **459.707 DT**, il est détaillé comme suit :

Désignation	2025	2024
Frais de gestion et commissions	1 709 932	1 380 731
Autres produits d'exploitations	-	4 446
<b>Total</b>	<b>1 709 932</b>	<b>1 385 177</b>

**NOTE 11.2 ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES**

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent, à la clôture de l'exercice 2025, à 21.812 DT, contre 28.422 DT en 2024, soit une diminution de 6.610 DT.

**NOTE 11.3 CHARGES DE PERSONNEL**

Les charges d'exploitation totalisent à la clôture de l'exercice **555.765 DT**, et se présentent comme suit :

Désignation	2025	2024
Salaires	495 962	379 859
Charges Salariales	59 803	56 619
<b>Total</b>	<b>555 765</b>	<b>436 478</b>

**NOTE 11.4 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Les autres charges d'exploitation totalisent à la clôture de l'exercice, **488.033 DT** contre **326.029 DT** à l'issue de l'exercice précédent, analysée comme suit :

Désignation	2025	2024
Locations	47 441	44 040
Charges locatives et copropriété	-	1 200
Entretien et réparations	5 961	16 563
Primes d'assurance	512	1 297
Services extérieurs divers	99 504	76 581
Rémunérations d'intermédiaires	347 998	59 240
Publicité, publications, relations	6 313	41 193
Déplacements, missions, réceptions	51 840	68 515
Frais postaux et télécom.	1 109	2 293
Services bancaires et assimilés	8 377	7 015
Missions	-	3 444
TFP	9 409	7 413
FOPROLOS	4 704	3 707
TCL	4 465	2 910
DROIT D'ENREGISTREMENT	810	1 815
Divers impôts et taxes	1 207	1
Transferts de charges exploitation	(101 617)	(11 197)
<b>Total</b>	<b>488 033</b>	<b>326 029</b>

#### NOTE 11.5 CHARGES FINANCIERES

Les charges financières totalisent à la clôture de l'exercice 2025, **280.695** DT.

#### NOTE 11.6 AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires totalisent à la clôture de l'exercice 2025, **84.440** DT et sont composés principalement des redevances CMF.